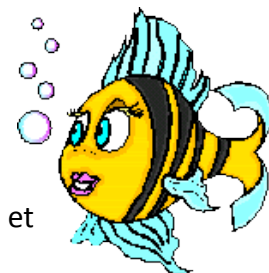


Comment remplir mon dossier EcoSub ?

Vous vous posez des questions ???



Le Codep constate avec plaisir votre engagement dans le développement durable et votre volonté à être labélisé « ECOSUB ».

Bien sûr, vous faites des actions dans vos clubs ; cependant et afin de vous aider dans cette démarche de labélisation, vous trouverez ci-dessous quelques exemples.

N°1 : Rendre les activités subaquatiques accessibles au plus grand nombre :

Lutter contre l'exclusion sociale

Promouvoir l'égalité homme-femme,

Associer les personnes en situation de handicap,

Faciliter le lien social en permettant l'accès à tous et toutes aux activités subaquatiques, par des événements (baptêmes, portes ouvertes, téléthon ...)

N°2 Adopter des pratiques éco-responsables :

Réorienter les équipements en organisant des « troc-plongées »

Privilégier le co-voiturage et les transports en commun (ex : Blabla car)

Avantager les fournisseurs locaux,

N°3 Sensibiliser et impliquer dans la démarche de développement durable les clubs, les licenciés, les publics et les partenaires

Mise en place d'une charte Développement Durable par une équipe et un référent au sein du Club en s'appuyant sur les axes de la FFESSM, et de la Commune.

N°4 Mettre en place des actions de sensibilisation autour de la santé et de la sécurité des pratiquants.

Rappel des règles de sécurité dans le cadre des activités du club, des sorties mer, de la formation de vos adhérents,

Recyclage RIFA proposé tous les ans.

N°5 Promouvoir les valeurs du sport.

Ces valeurs peuvent être incluses dans les statuts du Club

Elles peuvent être rappelées ou affichées lors des entraînements ou des sorties

N°6 Initier des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Organisation de soirées d'information, des soirées « films », avec l'aide des Commissions culturelles telles que la Biologie, la Souterraine, l'Archéologie, l'Audiovisuel... Cela permet des échanges.

Organisation de journée « Rando-palmée » de « nettoyage ». Ces journées permettent l'observation de la vie tant sur la faune et la flore mais également sur l'évolution et les changements de l'environnement.

Visite de l'aquarium.

N°7 Valoriser le rôle central du bénévole

Mettre en place des actions de valorisation des bénévoles assidus à la vie et la promotion des activités du Club

N°8 Contribuer à la connaissance des écosystèmes et à la veille écologique.

Formation de Cadres dans d'autres activités : ex : biologie

N°9 S'inscrire dans les démarches de concertation pour un usage durable de l'espace subaquatique.

Passer une convention avec la Commune et être partenaires sur des actions spécifiques

N°10 Contribuer à la préservation des sites naturels en mer et en eaux intérieures

La sensibilisation et la formation à la bio dans le cadre des référentiels de formation répondent à ces attentes.

Bon Courage !!!

